

Belle promotion à M. Adrien Boivin

NOUVELLE RUBRIQUE

Le "Lingot du Saguenay" est heureux de présenter à ses lecteurs, une nouvelle chronique qui paraîtra à l'avenir dans tous les numéros du journal. Cette rubrique, connue sous le nom de la "Clinique des Rumeurs" est ouverte à tous. Le lecteur est invité à faire parvenir à l'Éditeur les rumeurs qu'il entendra à l'usine ou ailleurs. L'Éditeur se réserve toutefois le droit de publier ou non ces rumeurs. On n'aura qu'à adresser celles-ci à: Clinique des Rumeurs, chambre 45, annexe du Bureau d'Emploi.

La Rumeur:

Est-il vrai que l'Aluminum Company of Canada, Limited, dépense, chaque année des milliers de dollars pour couvrir les frais de voyage des officiers du Syndicat National?

La Vérité:

L'Aluminum Company ne paie jamais les dépenses de voyages ou autres frais des officiers du Syndicat National.

La Rumeur:

On rapporte que les cuivistes, aux Etats-Unis, n'ont que six cuves à surveiller par homme.

La Vérité:

Au contraire, les cuivistes, aux Etats-Unis ont beaucoup plus de cuves à surveiller qu'à Arvida.

La Rumeur:

On rapporte que de nouvelles troupes se dirigent vers Arvida.

La Vérité:

Voici la réponse exacte: La fanfare du Royal 22e Régiment, composée de 44 musiciens, viendra donner un concert à Arvida, au Centre de Récréation, lundi soir prochain, le 26 juillet, à 8 h. 15. La fanfare est dirigée par le lieutenant Edwin Bélanger.

La Rumeur:

On construit actuellement, à côté du Bureau de Poste, une nouvelle salle de cinéma.

La Vérité:

On agrandit tout simplement le Bureau de Poste. Les citoyens d'Arvida liront dans le "Lingot" que les autorités postales ont décidé d'accorder sous peu à notre ville, le système de distribution à domicile. Comme l'édifice actuel était trop petit, on agrandit, voilà tout!

La Rumeur:

Les grèves sont le seul moyen d'améliorer les salaires et les conditions de travail.

La Vérité:

A Arvida, les salaires des ouvriers ont augmenté de 70 pour cent depuis 7 ans au moyen de négociations amicales. Une grève a déjà donné les résultats suivants: perte de trois semaines de salaires à des centaines d'ouvriers et petite augmentation de salaires.

Le comptable en chef de l'usine d'Arvida est nommé gérant de l'usine de l'Île-Maligne. — Dix-sept ans à l'emploi de l'Aluminum Company of Canada, Limited.

NE A BAGOTVILLE.

L'Aluminum Company of Canada, Limited, annonce la promotion de M. Adrien Boivin, comptable en chef de l'usine d'Arvida, au poste de gérant de l'usine de l'Île-Maligne. Figure des plus populaires à Arvida, M. Boivin est à l'emploi de la compagnie depuis 17 ans. Il fut



L'une des plus récentes photos de M. Adrien Boivin, l'ancien comptable en chef de l'usine d'Arvida qui vient d'être nommé gérant de l'usine de l'Île-Maligne.

nommé au poste de comptable en chef en 1939. Tout récemment, il organisait le changement dans le calendrier de la paye, à Arvida, et ce travail valait à lui seul la meilleure recommandation, car M. Boivin y apporta toute son expérience.

Né à Bagotville, il y a 43 ans, le nouveau gérant de l'usine de l'Île-Maligne fit ses études commerciales au Séminaire de Chicoutimi. Il immigré plus tard aux Etats-Unis où il fréquente les High Schools "Derby Center", dans le Vermont, et de "New-Haven", dans le Connecticut.

A son arrivée à Arvida, il passe comme commis au bureau de la paye. Il franchit rapidement tous les échelons du département pour en arriver à la direction générale du bureau. On saura gré à l'Aluminum Company of Canada, Limited, d'avoir reconnu les mérites de l'un de nos concitoyens.

M. Boivin appartient à une famille bien connue dans la région. Il est le cousin du juge Eudore Boivin et du notaire C.-E. Boivin, échevin de la ville de Chicoutimi.

Toutes nos félicitations vont à M. Boivin. Le "Lingot du Saguenay" profite de l'occasion pour lui offrir ses meilleurs vœux de réussite dans sa nouvelle entreprise.

SPORTS

ROUND ROBIN

Le Club de Tennis d'Arvida organise pour dimanche prochain, une jolie fête sportive. Dès 10 heures du matin, un Round Robin mixte commencera la journée. De trois heures à cinq heures de l'après-midi, on servira aux participants du Round Robin, des rafraîchissements puis, après le souper, il y aura au Grill du Saguenay Inn, distribution des prix, tirage de prix de présence et danse.

Toute personne désireuse de participer à ce Round Robin est priée d'inscrire son nom sur les listes préparées à cette fin et affichées aux bureaux, au Saguenay Inn, au Centre Sportif ou au tennis, ou bien encore le donner soit à W. H. Young, soit à Miss. K. March ou à Roland Belhumeur, le nouveau président, ou enfin à Maurice Laquerre, le secrétaire.

Toutes les inscriptions devront être terminées au plus tard samedi, le 24 juillet à 5 heures.

Venez tous dimanche prochain, rencontrer les nouveaux membres et vous amuser ferme toute la journée.

SPORTS EN PLEIN AIR

On tiendra une assemblée pour tous ceux qui sont intéressés aux sports en plein air, jeudi le 28 courant. Cette assemblée aura lieu à la chambre 215, au Centre de Récréation.

Les courses, les ascensions et les descentes de même que les sauts sont classés dans la catégorie des sports que se proposent de pratiquer les futurs membres du club. Espérons qu'il y aura suffisamment de gens intéressés pour commencer ces sports dès maintenant puisqu'il y a beaucoup de plaisir et d'exercice à prendre.

TOURNOI DE FERS

Il y aura un tournoi de fers à cheval samedi le 7 août à 2 heures de l'après-midi. Le jeu est très intéressant et tous sont invités à s'inscrire au comptoir de l'entrée principale du Centre de Récréation. Les terrains de jeu sont situés à l'arrière du Centre et tous les membres de l'association athlétique peuvent s'en servir à loisir.

MM. C.-P. Beaubien et Stanley Rough, du département du personnel, se sont inscrits pour le tournoi de samedi et ils sont actuellement à l'entraînement pour faire une chaude réception à leurs adversaires.

À NOS LECTEURS

A partir de la semaine prochaine, le "Lingot du Saguenay" sera publié chaque semaine. Le journal sera distribué tous les samedis et paraîtra au début sur 4 pages seulement.

L'Éditeur.

LE

LINGOT DU SAGUENAY

Publié à Arvida par l'Aluminium Company of Canada, Limited, (une filiale de l'Aluminium Limited) pour ses employés de la région de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean.

Imprimé par l'Imprimerie du Saguenay, Limitée, 12, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Directeur: CHRISTIAN VERDON

Rédacteur: LUCIEN LEMAY

Téléphone: ALUMINUM, 324

L'HISTOIRE DES BONIS DE VIE CHÈRE DANS NOS USINES

Affaire mystérieuse pour beaucoup de gens que le boni de vie chère. Pour ceux qui s'y intéressent nous allons repasser la situation pour ce qui concerne notre compagnie.

Le boni de vie chère a été établi pour deux raisons. D'abord pour lutter contre l'inflation et ensuite pour protéger les travailleurs contre une augmentation des prix due à la rareté de la marchandise et à l'abondance de l'argent. Un rapide coup d'oeil sur ce qui s'est passé en d'autres pays nous convaincra de l'efficacité du système canadien.

AUGMENTATION GENERALE

En ce qui nous concerne, on se souviendra que la Compagnie, bien avant l'intervention de l'Etat, accordait une augmentation générale, en octobre 1940. L'indice du coût de la vie se chiffrait alors par 107%. Quelques mois après, le Gouvernement, par l'ordre en conseil No 7440, recommandait le paiement d'un boni de vie chère, non obligatoire toutefois.

RECOMMANDATION GOUVERNEMENTALE

En juillet 1941, la Compagnie prit sur elle de payer un boni de vie chère, calculé d'après les recommandations gouvernementales (0.25 pour chaque augmentation de 1% dans le coût de la vie). A ce moment l'indice du coût de la vie se chiffrait un peu en bas de 112%. Comme une augmentation générale avait été accordée en octobre, alors que l'indice du coût de la vie marquait 107%, cela voulait dire que le coût de la vie avait augmenté de 5% depuis l'augmentation d'octobre. La Compagnie commença donc à payer \$1.25 par semaine de boni de vie chère, conformément aux recommandations gouvernementales.

Au mois de novembre 1941, un bureau de Conciliation ayant recommandé que le boni de vie chère à Arvida fût porté à \$2.70 par semaine, l'augmentation préposée fut accordée dans toutes les usines. Depuis ce temps, le boni a été augmenté de temps à autre, selon les données de la statistique jusqu'au niveau actuel de \$3.30 par semaine.



Une simple cérémonie avait lieu l'autre jour alors que M. Louis-de-G. Mousseau, inspecteur en chef de sécurité "pro tempore" allait féliciter un employé de l'usine des carbonnes qui par suite de son sang-froid avait sauvé la vie d'un compagnon de travail qui allait être électrocuté.

Sur cette photo, M. Mousseau, à droite, serre la main de M. Emile Boivin, le héros du sauvetage. A l'arrière, M. D.-W. McNutt, à gauche, surintendant du département. Dans le médaillon, à droite, M. Jos. Tremblay, la "victime" et à gauche, M. Gérard Bariselle qui interrompit le courant électrique pour permettre à M. Boivin de sauver M. Tremblay. (Lire nouvelle ci-après.)

Sauvé de la mort par deux compagnons

Grâce à la présence d'esprit et au courage de deux ouvriers du département de la cuisson des carbonnes, M. Jos. Tremblay eut la vie sauve, bien qu'il fut menacé d'être électrocuté. Cet incident se produisit le 6 juillet courant. M. Tremblay était occupé à réparer un moteur de la petite grue électrique qui sert à l'enlèvement des carbonnes lorsqu'il reçut un choc électrique.

Sous le coup, il tomba à la renverse et fut incapable de se mouvoir. M. Gérard Bariselle, un compagnon de travail, courut interrompre le courant qui alimentait la grue. De son côté, M. Emile Boivin, du même département, au risque de sa vie, alla tirer M. Tremblay de sa périlleuse position. M. Boivin en fut quitte pour un choc

assez violent, mais il n'en continua pas moins son travail de sauvetage.

Il fut vivement félicité par tous ses supérieurs. Quelques jours plus tard, M. L.-de-G. Mousseau, inspecteur de sécurité en chef "pro tempore", sur la recommandation de son représentant à l'usine des carbonnes, M. Jules Pilotte, se rendait lui-même sur les lieux féliciter MM. Boivin et Bariselle, tous deux membres du comité de sécurité.

MM. D.-W. McNutt, surintendant, et Sam Muzzeral, contremaître général, assistèrent à la courte cérémonie. M. Tremblay, "la victime", remercia bien sincèrement ses deux compagnons de travail de lui avoir sauvé la vie.

DES LIVRES FRANÇAIS POUR NOS SOLDATS

En visitant la hutte de la Légion Canadienne, nous avons jeté un coup d'oeil dans la salle de lecture aménagée pour les membres de nos forces armées. Tout est bien rangé et c'est vraiment un coin attrayant pour les soldats qui aiment à se cultiver. Malheureusement, ils ne peuvent trouver là la lecture qui leur plairait puisque nous n'avons pu découvrir une seule revue ou périodique de langue française. On sait pourtant que les soldats cantonnés là sont non seulement en grande majorité, de langue française, mais originaires de la région pour la plupart.

Il est donc plus que temps de jeter le cri d'alarme... "Du français pour nos soldats", c'est ce que réclame le lieutenant Fournier, surintendant de la hutte des services de guerre. On accepte tout: revues, journaux, livres, etc. Il ne faudrait pas que notre population abandonne les soldats et oublie de leur fournir une lecture agréable et intéressante. Le lieutenant Four-

nier se dit confiant du succès et il est convaincu que toute la population répondra généreusement à son appel en faveur de nos soldats.

Qu'on adresse les revues et les journaux, de même que les livres dont on ne se sert plus, au lieutenant Fournier, Hutte des services de guerre, rue Moritz, Arvida.



M. François Prémont, le nouveau chef des pompiers de la cité d'Arvida photographié à son bureau.

Record de sécurité apprécié



Pour remercier les ouvriers des usines de minerai Nos 1 et 2 et ceux des divisions de la fluorure et de la cryolithe, de leur beau record de sécurité pour le mois de juin, la direction de l'usine avait chargé M. L.-de-G. Mousseau, inspecteur en chef de sécurité de ces départements, de distribuer des cigares à tous. Cette photo fut prise à la division de la cryolithe, après la distribution. On reconnaît au premier plan MM. Patrick Vachon, contremaitre et Edmond Boudreault, chef du bureau. A l'arrière, au centre, M. Mousseau, et à ses côtés, MM. E.-J. Forcier, contremaitre général de la division, et Henri Godbout, assistant inspecteur en chef de sécurité. Nous réitérons nos plus sincères félicitations aux ouvriers de ces départements et les encourageons à continuer leur belle campagne contre les accidents.

Protégeons-nous contre les gaz

Très intéressantes conférences du Dr Larose.

Le Dr Larose, spécialiste dans les gaz de combat, a donné, récemment, à Chicoutimi, Jonquière, Arvida et Kénogami, une conférence d'un intérêt passionnant sur ce sujet.

Les membres du C. P. C. d'Arvida et des environs étaient très nombreux à ces conférences et ont été vivement intéressés aussi par les vues animées données par le lieutenant Jean-Paul Delis'e qui a montré comment se servir du masque à gaz.

C'est M. Georges Lamothe, directeur régional du C. P. C., qui avait pris l'initiative de ces conférences.

C'est toute une révélation que la conférence du Dr Larose qui a vraiment captivé son auditoire par les choses entièrement nouvelles pour la plupart qu'il a exposées avec une remarquable clarté.

Le conférencier n'entend aucunement semer la peur parmi les populations, mais il déclare avec raison qu'il vaut mieux se préparer pour rien que d'être attaqué sans préparation. Voilà pourquoi il parle des dangers et des ravages des gaz de combat, ainsi que des mesures préventives et curatives à prendre.

Dès avant la guerre de 1914, il était question de gaz de combat. Comme

nous l'imaginons facilement, les Allemands furent les premiers à utiliser ces gaz en 1915. Ils en furent aussi les premières victimes, le vent portant vers leurs tranchées. Et chez les Alliés, les gaz allemands semèrent rapidement la mort.

Les gaz de combat sont l'une des armes les plus dévastatrices que l'on puisse employer, qu'ils soient liquides, solides ou à l'état de vapeur. L'effet des gaz persistants peut durer des mois. Il y a de ces gaz pour chaque organe vital. Les uns s'attaquent aux yeux, les autres au nez, aux poumons, à la peau, au système nerveux, au sang. Ils font pleurer on rendent aveugles, font éternuer des heures durant, empêchent la respiration, brûlent la peau, tuent les globules rouges du sang, provoquent la paralysie, suivant leur catégorie. Les plus terribles sont ceux qui s'attaquent aux poumons.

Le Dr Larose a expliqué toutes ces choses longuement avec des exemples à l'appui. Il a exposé ensuite comment se comporter par rapport aux gaz de combat.

Comme nous le disions plus haut, les cours se continueront et les détails les plus intéressants seront donnés sur ce sujet. Que tous les membres du C. P. C. soient présents à chacun de ces cours qui seront annoncés plus tard.

Les jeunes filles aux "camps" des travailleurs

Dans notre édition du 9 juillet, nous présentions un reportage photographique de la vie des pensionnaires aux barraques de Vaudreuil. Voici aujourd'hui, un autre reportage sur l'emploi que font de leur temps libre, les jeunes filles employées au service de ces "camps".



1) Avant d'aller prendre son dîner, Mlle Lucienne Simard écrit une lettre à ses parents, résidant à Saint-Joseph-d'Alma. "J'ai bien hâte d'aller vous voir", semble-t-elle leur dire.



2) Les petites robes blanches seront belles et propres, si on en juge par l'application que mettent à les repasser, Mlles Juliana Sauvé, et Jeanne-d'Arc Lapierre.



3) Un peu de détente, ça fait du bien, même quand il faut ravauder ses bas, comme le fait ici Mlle McInnis, pendant que sa compagne, Mlle Mary de Grasse feuillette un magazine.



4) Mlle Georgette Gagné aime beaucoup le travail qu'on lui a confié au restaurant des "camps" Vaudreuil. Avant d'aller prendre son quart, elle prend soin de brosser sa jupe.

EN PRÉVISION DU SERVICE PAR FACTEURS

Comme on le sait, l'augmentation prodigieuse de la population de notre ville a pris les services publics un peu au dépourvu. C'est ainsi que depuis un certain temps, le bureau de poste d'Arvida était devenu nettement insuffisant et d'interminables théories de clients devaient attendre aux guichets.

Les autorités ont cependant décidé de remédier à la situation et les travaux d'agrandissement vont bon train. On construit une annexe à l'immeuble actuel qui doublera la grandeur de l'ancien local.

Les travaux seront complétés d'ici quelques semaines et nous sommes assurés que tous les citoyens de notre ville s'en réjouiront.

Il sera alors question d'établir à Arvida le service à domicile par facteurs, tout comme la chose existe à Chicoutimi et à Jonquières-Kénogami.

Aucun service de facteurs ne peut fonctionner sans que les correspondances et autres matières postales ne soient adressées aux domiciles des destinataires. Or, il importe que les résidents d'Arvida notifient immédiatement leurs correspondants qu'il leur faut maintenant donner une adresse de rue et de numéro pour les lettres destinées à Arvida, sauf pour les lettres destinées à des cases louées.

On demande donc aux résidents d'Arvida de toujours donner leur adresse de rue et numéro dans les lettres qu'ils mettent à la poste, afin d'habituer sans plus tarder leurs correspondants à considérer Arvida comme une ville qui a le service à domicile par facteur. Agir autrement serait placer la Poste dans une impasse le jour où elle se servira de facteurs. Il faut donc que le public s'habitue dès maintenant à ajouter le nom de la rue et le numéro de résidence aux adresses des lettres destinées au public d'Arvida.

Il faudra en outre que les gens qui voudront bénéficier du service à domicile installent des boîtes aux lettres à leurs portes, ou taillent une fente dans ces dernières.

Les facteurs ne doivent entrer dans les maisons que pour livrer les lettres recommandées.

NOYADE À SHIPSHAW

M. Stéphane Landry a trouvé la mort en se baignant dans la rivière Saguenay en face de l'usine générale de Shipshaw. Il était âgé de 22 ans. L'accident est survenu le 9 juillet.

Tous ceux qui ont connu ce jeune homme le regretteront certainement pour sa bonne humeur et sa franche camaraderie.

Le disparu n'était avec nous que depuis le 6 avril dernier et travaillait à l'usine de minerai No 1.

Il était originaire de Chandler où demeuraient ses parents, M. et Mme Amédée Landry.

Le "Lingot du Saguenay" prie respectueusement sa famille d'accepter ses plus sincères condoléances.

NAISSANCE

M. Armand Demers, solliciteur d'assurance à l'Aluminium, et son épouse, née Gabrielle Boulianne, de Chicoutimi, sont, depuis le 3 juillet, les heureux parents d'un fils, né à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, et baptisé en la cathédrale de cette même ville par M. l'abbé François-Joseph Fortin, aumônier des Syndicats de Chicoutimi, sous les prénoms de Joseph-François-Armand-Jean. Parrain et marraine, M. et Mme François Boulianne, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Berthe Boulianne, tante de l'enfant.

MARIAGE

M. Gaston Lacoursière, machiniste au département de la mécanique, a épousé Mlle Gemma Bélanger de Chicoutimi, le 5 juillet en la cathédrale de Chicoutimi. Nous souhaitons aux nouveaux époux, longue vie et beaucoup de bonheur.

COMMENT IL FAUT PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE

La respiration artificielle: voilà l'un des problèmes les plus importants qu'il faut connaître en vue de se rendre utile à son voisin. Dans les tragédies de l'onde, dans un cas d'électrocution ou d'empoisonnement par le gaz on recherche toujours des spécialistes en respiration artificielle. Il faut toutefois comprendre que chacun d'entre nous se doit de posséder les notions élémentaires de la respiration artificielle.

On a vu par les clichés apparaissant dans une autre colonne les diverses positions qu'il faut prendre pour pratiquer la respiration artificielle. On peut diviser en cinq parties les méthodes à suivre:

1.—Obtenir le contrôle parfait de soi-même: éviter la nervosité.

2.—S'assurer que rien ne gêne les mouvements de la respiration de la victime: détacher alors tous les vêtements.

3.—Coucher la victime sur le ventre. S'assurer que la langue est libre.

4.—Prendre une position confortable. S'assurer que la figure de la victime est appuyée sur sa main afin d'éviter la moindre blessure.

5.—Commencer les mouvements. En voici le rythme:

A.—Apposer les mains solidement au bas des côtes de blessé;

B.—Appuyer de toute sa pesanteur;

C.—Relâcher rapidement;

D.—Respirer longuement.

Un facteur essentiel de réussite est de pratiquer la respiration artificielle de façon continue. Il faut aussi avoir confiance en soi-même. On sait que maintes fois il faut plusieurs heures de travail avant de ranimer le blessé. Ne jamais perdre patience.

TRAVAUX DE VOIRIE

La cité d'Arvida est présentement à faire exécuter d'importants travaux dans la section Est du chemin Taschereau. Les ouvriers sont actuellement à compléter un accotement de béton et, d'ici peu, cette section de route sera pavée en asphalte jusqu'aux barrières de la Foundation Company.

Il s'agit là d'une amélioration importante qui contribuera à rendre l'accès d'Arvida plus facile et plus attrayant.

FAITES VOTRE PART

Notre pays a besoin d'avions. Les avions ont besoin d'aluminium. Pour faire l'aluminium il faut des hommes. Les hommes ont besoin de chambres et de repos...

Qu'avez-vous à offrir?

Mallez-nous les détails sur les chambres dont vous pouvez disposer. N'oubliez pas de mentionner si c'est une chambre simple ou double, avec ou sans repas, prix exigé, etc.

Vous qui désirez une chambre ou une pension, ne cherchez pas à tâtons, consultez M. E. Lalonde, Bureau de l'emploi, Aluminum Company of Canada, Ltd., qui vous remettra une liste d'adresses qui vous sera des plus utiles.

SAGESSE ORIENTALE

—Est-ce une insulte ou une mauvaise plaisanterie?...

—Parfaitement, monsieur, c'est une insulte!...

—Vous avez de la chance... car je ne supporte pas les mauvaises plaisanteries...



En sécurité, un des principaux cours est celui de la respiration artificielle. Tous peuvent posséder des notions rudimentaires des méthodes employées pour ranimer un noyé, un électrocuté ou un empoisonné par le gaz. Voici trois photos illustrant la nouvelle méthode de respiration artificielle. M. Jean-Maurice Tremblay, inspecteur en sécurité, nous donne une démonstration. Dans la photo du haut, le sauveteur prend une bonne position au-dessus de la victime. Au milieu, il pratique un des mouvements qui consiste à appuyer fortement les mains au bas des côtes. En bas, il relâche vivement la prise de façon à permettre aux poumons d'aspirer le plus d'air possible. A noter la position des mains, à quelques pouces seulement du corps du blessé. Cette méthode moderne consiste en cinq mouvements bien rythmés. On lira ailleurs dans une autre colonne les notions élémentaires d'une bonne respiration artificielle.